



Service de l'accès et de la protection de l'information (UO1110)

Sûreté du Québec

Grand Quartier Général
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Téléphone : (514) 596-7716
Télécopie : (514) 596-7717

Classification sécuritaire : **RESTREINT**

2 décembre 2015

N/ Réf. : 1510 251

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des documents liés à des incidents de nature sexuelle.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 octobre 2015, qui visait à obtenir des documents liés à des incidents de nature sexuelle impliquant un ou plusieurs employés de la Sûreté et ce, pour les années 2013, 2014 et 2015.

Nous vous transmettons ci-joint un document faisant état des renseignements demandés, soit un tableau répertoriant les allégations d'inconduite sexuelle visant des employés de la Sûreté du Québec. Par ailleurs, nous ne pouvons vous donner accès aux rapports disciplinaires et rapports d'enquête puisque ces documents se composent intrinsèquement de renseignements personnels concernant des tiers que les articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès* nous obligent à protéger. Ces renseignements personnels et confidentiels ne peuvent être communiqués sans le consentement des personnes concernées.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de lois mentionnés précédemment et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Original signé
GUY LÉGER, CAPITAINE

Allégations d'inconduite sexuelle¹ visant des employés² de la Sûreté du Québec

Année de dépôt de la plainte	Secteur	Nombre de dossiers
2013	Criminel	2
	Déontologie	4
	Discipline	2
2014	Criminel	2
	Déontologie	1
	Discipline	1
2015 ³	Criminel	13
	Déontologie	1
TOTAL		26

1 Allégations retenues : Agression / infraction sexuelle, Incitation/leurre, Action indécente.

2 Employés: civils et policiers.

3 Du 1er janvier au 12 novembre 2015.